

La renaissance de la Carthage punique. Réflexions sur quelques
enseignements de la campagne internationale patronnée par
l'Unesco

Monsieur Serge Lancel

Citer ce document / Cite this document :

Lancel Serge. La renaissance de la Carthage punique. Réflexions sur quelques enseignements de la campagne internationale patronnée par l'Unesco. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 129^e année, N. 4, 1985. pp. 727-751;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.1985.14321>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1985_num_129_4_14321

Fichier pdf généré le 26/05/2018

COMMUNICATION

LA RENAISSANCE DE LA CARTHAGE PUNIQUE.
RÉFLEXIONS SUR QUELQUES ENSEIGNEMENTS
DE LA CAMPAGNE INTERNATIONALE PATRONNÉE PAR L'UNESCO,
PAR M. SERGE LANCEL

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de parler devant vous, c'était, au printemps de l'année 1981, pour présenter à l'Académie le bilan de sept années de fouilles menées par la mission française sur les niveaux puniques de la colline de Byrsa à Carthage. Nous arrivions alors au terme de nos travaux de fouille proprement dite, que devait couronner, la même année, une longue campagne de mise en valeur des vestiges d'habitat de notre quartier punique, baptisé « quartier Hannibal » par nos amis tunisiens, compte tenu de sa chronologie¹. En 1982, notre second volume de rapports de fouilles, *Byrsa II*, a fait connaître l'essentiel des résultats obtenus sur le terrain jusqu'en 1980². Et l'année suivante, en 1983, à la demande de l'Institut national d'Archéologie de Tunis et de la Conservation du site de Carthage, j'ai publié, dans une série spéciale des éditions du Ministère des Relations extérieures, un petit livre consacré à la présentation du site à l'usage d'un large public, intitulé : « La colline de Byrsa à l'époque punique³. »

Ces travaux de présentation et de publication n'ont cependant pas mis un point final à notre intervention sur le site. Des trois grands secteurs initialement distingués sur notre chantier il y a

1. Cette appellation a été donnée à notre quartier de la pente sud de la colline de Byrsa lors de l'inauguration des travaux de présentation, en juin 1981. Que ce rappel nous soit une occasion de dire une fois encore notre gratitude à ceux qui nous ont fait confiance et donné appui : du côté français, MM. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et secrétaire de la Commission des fouilles françaises à l'étranger, et Philippe Guillemin, sous-directeur de la division des Sciences sociales et humaines au ministère des Relations extérieures ; du côté tunisien, MM. les directeurs de l'Institut d'Archéologie et d'Art de Tunis, M. A. Beschouch, puis M. M. H. Fantar, M. le conservateur du Musée et du site de Carthage, M. A. Ennabli, et leurs collaborateurs.

2. *Byrsa II. Rapports préliminaires sur les fouilles 1977-1978 : niveaux et vestiges puniques*, sous la direction de S. Lancel, publiés par S. Lancel, J.-P. Morel et J.-P. Thuillier, avec la coll. de G. Robine et Ph. de Carbonnières (= Coll. de l'École française de Rome, vol. 41, 2), Rome, 1982, 417 p., 613 fig.

3. S. Lancel, *La colline de Byrsa à l'époque punique* (série : « Introduction à la connaissance de Carthage »), Éd. Recherches sur les Civilisations, Paris, 1983, 59 p. 34 fig.

dix ans, l'un, le « secteur A », qui est celui du « quartier Hannibal », étant considéré comme intégralement exploité et présenté⁴, l'attention — et les crédits — se sont pour l'essentiel reportés sur les deux autres : le « secteur B », où Jean-Paul Morel poursuit avec succès l'exploration de structures puniques tardives distinctes de celles du « secteur A », et le « secteur C », où Jean Deneauve continue ses recherches sur les niveaux d'époque impériale romaine. Il appartiendra à ces deux archéologues, qui travaillent de façon autonome, de faire connaître eux-mêmes leurs progrès⁵.

Avec l'aide de Jean-Paul Thuillier, j'ai moi-même, ces trois dernières années, procédé à des interventions ponctuelles sur les niveaux funéraires de la pente sud-ouest de Byrsa. Ces interventions ont donné des résultats non négligeables — nous en aurons tout à l'heure un aperçu — mais limités, qui ne justifieraient pas à eux seuls une nouvelle présentation. En revanche, il nous est apparu opportun d'en prendre occasion pour rassembler quelques-uns des enseignements majeurs de cette campagne internationale maintenant parvenue à son terme, alors que les travaux sur le terrain sont achevés et que les publications paraissent les unes après les autres⁶. C'est au congrès que le directeur de l'I.N.A.A., M. M. Fantar, et le conservateur du site de Carthage, M. A. Ennabli, projettent de réunir à l'automne de l'an prochain, qu'il reviendra de faire, toutes époques réunies, la somme et la synthèse des acquis de la campagne patronnée par l'Unesco⁷. Nous voudrions seulement ici faire apparaître que la connaissance de la Carthage préromaine a beaucoup plus progressé dans les dix années qui viennent de s'écouler que depuis les vertes années du P. Delattre et de Paul Gauckler ; c'est ce que suggère notre titre : la renaissance de la Carthage punique. Cette revue nécessai-

4. La fouille de ce secteur ne sera cependant tout à fait terminée qu'avec le dégagement intégral, ainsi que l'étude et la présentation de la majeure partie des structures de l'« îlot E » qui sont encore enfouies sous l'épaisseur du remblai romain.

5. Cf. déjà J. Deneauve, *Le tracé monumental de Byrsa à l'époque romaine. État actuel des recherches*, dans *Cahiers des Études anciennes*, XVI (= *Actes du colloque réuni à Trois-Rivières, Québec, 10-13 oct. 1984*), Trois-Rivières, 1985, p. 89-100, faisant suite à : P. Gros, *Le forum de la ville haute dans la Carthage romaine d'après les textes et l'archéologie*, dans *CRAI*, 1982, p. 636-658 et Id., *Byrsa III. Rapport sur les campagnes de fouille de 1977 à 1979 : la basilique orientale et ses abords* (= Coll. École française de Rome, vol. 41, 3), Rome, 1985 220 p., 188 fig.

6. Une bibliographie (par ordre alphabétique des noms d'auteurs), arrêtée à l'année 1981, a été publiée par W. Graham dans *CEDAC Carthage*, Bull. 4, nov. 1981, p. 56-60 ; jusqu'à la même année, ces publications relatives à la campagne internationale ont été analysées brièvement par J. Desanges et S. Lancel, *Bibliographie analytique de l'Afrique antique*, XI (1975) ; XII (1976) ; XIII (1977) ; XIV (1978-1979) ; XV (1980) ; XVI (1981).

7. Un premier colloque s'est réuni à Trois-Rivières, Qu. (Canada), du 10 au 13 oct. 1984. Les actes en sont publiés dans les *Cahiers des Études anciennes*, XVI, XVII et XVIII, 1985 et c'est par cette référence qu'il y sera fait renvoi.

rement brève et incomplète, nous la ferons en privilégiant ce qui a valeur d'information sur l'histoire du site et de son développement, en suivant l'ordre chronologique de cette histoire. Nous distinguerons donc trois grandes phases : la période archaïque (du VIII^e au VI^e siècle), la période « classique », si l'on peut dire (du V^e siècle au milieu du III^e siècle), enfin la Carthage hellénistique, ou, si l'on préfère, la Carthage des guerres puniques.

La période archaïque (VIII^e-VI^e siècles)

La période archaïque à Carthage comprend deux grands dossiers archéologiques : celui des nécropoles, et celui du **tophet**. Le tophet, d'abord, dans l'ordre chronologique, puisque c'est sur ce site que le matériel le plus ancien a été mis au jour, même s'il n'est pas d'aussi haute époque que ne l'eût voulu son inventeur⁸. Dans ce domaine des dates, regrettons de devoir dire que nous en sommes toujours au même point. La fouille reprise par Lawrence Stager, de l'Oriental Institute de Chicago, dans la parcelle autrefois explorée par une autre mission anglo-saxonne, celle de Kelsey et Harden, n'a pas modifié la chronologie généralement admise : **les dépositions les plus anciennes de cette aire sacrificielle ne remontent pas plus haut que le dernier quart du VIII^e siècle⁹**. C'est dire que l'archéologie ne confirme toujours pas pour la fondation de la ville la datation haute (fin du IX^e siècle) des traditions littéraires.

La fouille très attentive faite par l'équipe de l'Oriental Institute de Chicago l'a autorisée à proposer la distinction d'« au moins huit phases » de dépositions, ce qui revient à affiner sensiblement la stratigraphie définie par les premiers inventeurs : quatre strates pour François Icart, suivi par Louis Poinssot et Raymond Lantier, trois strates pour Donald Harden. L'acribie de l'équipe américaine paraîtra peut-être excessive à ceux qui connaissent la situation

8. Nous faisons allusion aux positions en matière de chronologie haute du responsable des fouilles du tophet entre 1944 et 1947 : cf. P. Cintas, *Un sanctuaire précarthaginois sur la grève de Salammbô*, dans *Revue tunisienne*, 1948, p. 1-31 ; la datation haute des objets du dépôt de fondation de la « chapelle » (fin IX^e siècle) a été ramenée au dernier tiers ou au dernier quart du VIII^e siècle par P. Demargne, *La céramique punique*, dans *Revue archéologique*, 1951, p. 44-49. P. Cintas est cependant resté sur ses positions : cf. en particulier *Manuel d'archéologie punique*, t. I, Paris, 1970, p. 324 et suiv. et p. 382-390.

9. L'équipe américaine de l'Oriental Institute de Chicago n'a pas encore publié sa fouille, pourtant terminée depuis 1979. Les résultats ne peuvent en être appréciés qu'à travers de brefs comptes rendus ou de succinctes contributions à des colloques ; en dernier lieu, pour la datation, avec en fait une chronologie qui ne remonte pas plus haut que 700 av. J.-C. : L. Stager, *Carthage : a view of the tophet*, dans *Phoenizier im Westen (Beiträge des Int. Symposiums in Köln vom 24. bis 27 April 1979)*, éd. par H.-G. Niemeyer (= *Madrider Beiträge*, Bd. 8), Mayence, 1982, p. 155-163 (p. 157 pour la chronologie).

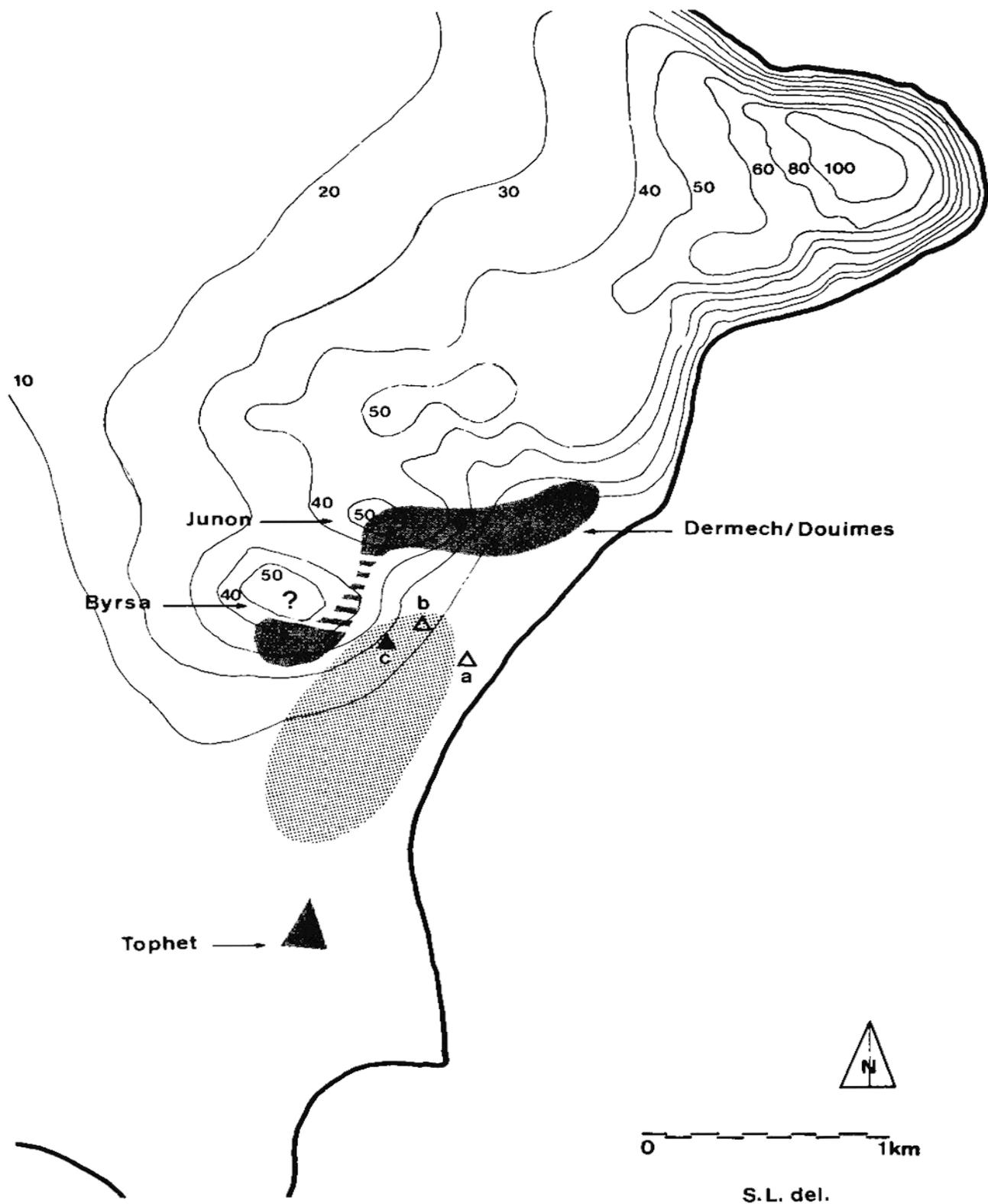


FIG. 1. — Le site de Carthage à l'époque archaïque. Entre les nécropoles (Byrsa, Junon, Dermech-Douimes) et le tophet, en grisé clair, localisation hypothétique de la ville correspondant aux vestiges funéraires les plus anciens. Dans la partie nord de cette zone : a = décombres de constructions archaïques (cf. *M.D.A.I.*, *Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 3); b = décombres et matériel archaïques (cf. *C.E.A.*, XVI, 1983, p. 80); c = constructions archaïques *in situ* et matériel archaïque (fin VIII^e (?) - VII^e siècle) (cf. *M.D.A.I.*, *Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 3-4) (schéma S. Lancel).

d'imbrication de ces dépôts votifs : il y a en fait dans le tophet de Carthage des stratigraphies de détail partielles ou sectorielles, et, valable pour l'ensemble de l'aire, la distinction de trois grandes phases fondées sur les caractéristiques principales du matériel céramique, Tanit I, Tanit II et Tanit III, que l'on retrouve chez tous les fouilleurs au-delà des subdivisions de détail, ce qui nous assure de sa réalité. On notera au demeurant que L. Stager a conservé pour les urnes ce système simple de classification adopté par tous depuis Harden, sans excepter P. Cintas (fig. 1).

La contribution la plus marquante de la récente fouille américaine sur le tophet n'est cependant pas d'ordre stratigraphique ni céramologique. Son apport le plus neuf réside dans l'attention particulière accordée aux dépôts votifs contenus dans les urnes, et dans le sérieux et la précision des analyses qui ont été faites. On savait déjà que les restes osseux trouvés dans les urnes étaient tantôt ceux de jeunes victimes humaines, tantôt ceux d'animaux de substitution : le principal résultat des analyses récentes a été de montrer, contre toute attente, que le pourcentage des restes humains est nettement plus grand dans un groupe d'urnes datées du iv^e siècle que dans un autre groupe d'importance égale, daté des vii^e et vi^e siècles¹⁰. Il n'est pas dans notre propos d'examiner ici les questions soulevées par une telle constatation : on peut, certes, évoquer les sacrifices collectifs de la fin du iv^e siècle mentionnés par Diodore de Sicile dans un texte célèbre (XX, 14, 4-7) ou faire, comme M. Fantar et M^{me} H. Bénichou-Safar, l'hypothèse que des enfants morts-nés ou morts en bas âge ont pu, sous couleur de dépôt sacrificiel, trouver dans le tophet une sépulture¹¹. Ainsi s'expliquerait tout à la fois cet accroissement inattendu — et pour nous choquant — du pourcentage des restes humains dans les urnes et la rareté concomitante des tombes d'enfants dans les nécropoles.

Ces nécropoles, précisément, constituent le second dossier, particulièrement volumineux, de la Carthage archaïque, et la synthèse en a été faite très récemment dans un excellent ouvrage dû à un auteur que je viens de citer, M^{me} Bénichou-Safar¹².

On sait que les nécropoles archaïques de la cité punique sont situées sur les pentes tournées vers la mer des collines qui ferment à l'ouest

10. Cf. L. Stager, *ibid.*, p. 158-159.

11. Cf. M. H. Fantar, *Les études puniques en Tunisie*, dans *Atti del I Congresso Intern. di Studi Fenici e Punici, Roma, 5-10 nov. 1979*, t. I, Rome, C.N.R., 1983, p. 182-183 ; H. Bénichou-Safar, *A propos des ossements humains du tophet de Carthage*, dans *Riv. di Studi Fenici*, IX, 1981, p. 5-9.

12. H. Bénichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires* (Études d'Antiquités africaines), Paris, Éd. du CNRS, 1982, 437 p. (compte rendu : S. Lancel, dans *Rev. des Ét. latines*, t. LXII, 1984, p. 549-552).

et au nord la petite plaine littorale : colline de Byrsa, de Junon, pentes de Dermech et de Douimès. La seule fouille récente qui ait intéressé ce secteur funéraire est celle que nous avons conduite dans les niveaux profonds de la pente sud et sud-ouest de Byrsa. Les résultats obtenus jusqu'en 1980 ont été suffisamment signalés ici même et dans *Byrsa II* pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister. Nous nous contenterons de faire brièvement part des derniers développements de cet aspect de notre fouille.

Sous les structures puniques tardives du « secteur A », nous avons mis au jour une trentaine de tombes datées de façon homogène par du matériel importé, essentiellement des céramiques protocorinthiennes qui assurent à la plus grande partie de ces tombes une datation vers le milieu du VII^e siècle¹³. Pour certaines d'entre elles, cette chronologie peut être abaissée dans le troisième quart et jusque vers la fin du VII^e siècle par des trouvailles récentes de vases en *bucchero nero sottile*, comme cette kylix sans rebord du type 2A de la typologie de Rasmussen et cette œnoché à embouchure trilobée : ces deux formes ne se rencontrent pas en dehors de Carthage — si l'on met à part, bien entendu, l'Italie continentale —, comme l'a souligné mon collègue J.-P. Thuillier lors d'un colloque récemment consacré à Rome au commerce étrusque archaïque¹⁴. Et comment, dans cette perspective, ne pas penser — comme n'a pas manqué de le faire J.-P. Thuillier — à Caeré, où ces deux types de vases sont particulièrement fréquents ? On aurait là, pour une époque plus haute que celle des fameuses lamelles d'or de Pyrgi, un indice supplémentaire des rapports entre Carthage et la région de Cerveteri.

Le secteur de nécropole fouillé jadis sur la pente ouest par le P. Delattre, puis par le P. Lapeyre, est, à cause de l'imprécision des publications, voire de leur absence, daté de façon approximative, de la fin du VII^e siècle et du VI^e siècle¹⁵. Nous avons pu, en 1984 et 1985, y reprendre la fouille dans une petite zone charnière, sur un lambeau de terrain laissé intact par les excavations anciennes (fig. 2). Là, sur un petit groupe de trois sépultures dont deux contenaient le matériel habituel du VII^e siècle, la tombe située le plus à l'ouest comportait dans son mobilier du matériel corinthien moyen avec lequel on descend avec certitude au début du VI^e siècle (une coupe à frise de canards à droite, un alabastré à décor de deux sphinx

13. Cf. *CRAI*, 1981, p. 157-165 et *Byrsa II*, 1982, p. 357-364 (conclusions sur les niveaux funéraires).

14. Cf. J.-P. Thuillier, *Nouvelles découvertes de bucchero à Carthage*, dans *Il commercio etrusco arcaico, Atti del incontro di studio in Roma, 5-7 dic. 1983*, Rome, C.N.R., 1985, p. 155-163.

15. Cf. l'histoire de ces fouilles anciennes dans *Byrsa I*, Rome, 1979, p. 17-27 et, en dernier lieu, H. Bénichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage*, 1982, p. 23-28 et 296-304.

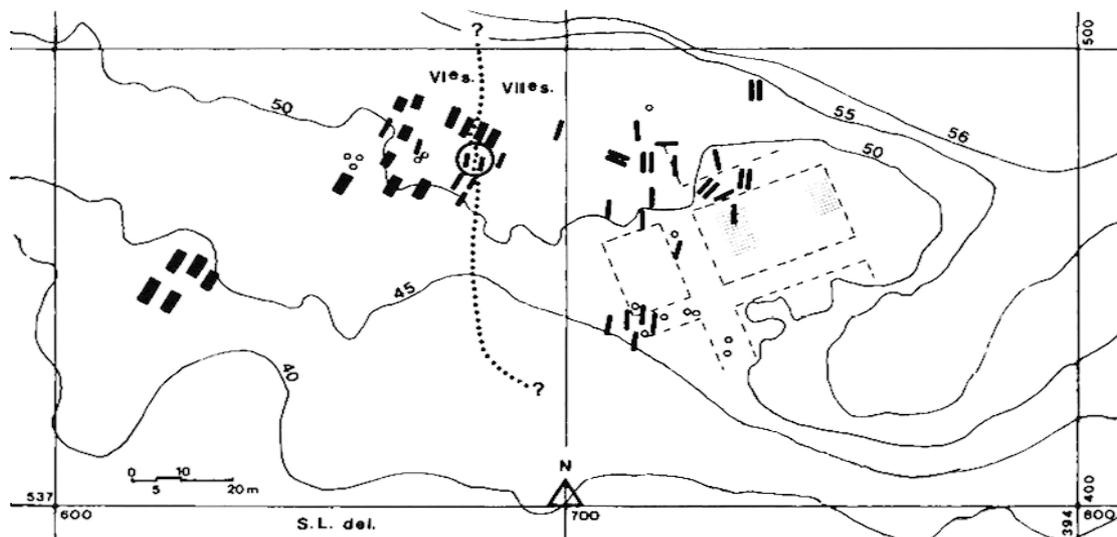


FIG. 2. — La nécropole des pentes sud et sud-ouest de la colline de Byrsa. En trait tireté, à droite, l'emprise au sol des îlots de l'habitat du 11^e siècle av. J.-C., au-dessus d'un niveau funéraire homogène du 7^e siècle. Au centre, le gros pointillé trace schématiquement et hypothétiquement la limite entre les sépultures du 7^e siècle et celles du 6^e, cette limite n'étant vérifiée que dans le secteur entouré d'un cercle. A côté des rectangles pleins (inhumations), les petits cercles notent les dépôts d'incinérations (schéma S. Lancel).

affrontés) (fig. 3 et 4). Retenons provisoirement, sous bénéfice d'inventaire, qu'il semble bien qu'on ait atteint là une limite chronologique à l'intérieur de cette nécropole archaïque, au-delà de laquelle, vers l'ouest, les tombes ont chance d'être toutes postérieures au 7^e siècle. Cependant, le franchissement de cette limite n'abolit pas pour autant ce faciès égyptisant que les spécialistes de l'archaïsme carthaginois reconnaissent comme une de ses caractéristiques¹⁶. Ainsi cette tombe du début du 6^e siècle est tout particulièrement marquée par l'empreinte égyptisante : scarabée et sceau-bouton en pâte, avec un décor typique de Naucratis, petit pilier « djed », petite plaque ornementale en argent doré ornée d'un scarabée ailé présentant un disque solaire¹⁷ (fig. 5 et 6).

Entre ces nécropoles archaïques au nord et à l'ouest et le tophet au sud, la localisation de la cité des vivants correspondant à ces

16. Depuis J. Vercoutter, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Paris, Geuthner, 1945 ; pour des *aegyptiaca* dans nos fouilles récentes, cf. *Byrsa II*, p. 296, 276, 320, 350 et *CRAI*, 1981, p. 161.

17. A cette petite plaque était joint dans la même tombe un fragment d'une autre, comportant l'arbre sacré stylisé avec ombelles de papyrus et palmettes à volutes, l'ensemble reproduisant le décor que l'on voit sur un bracelet en or du musée de Tharros (cf. S. Moscati, *Fenici e Cartaginesi in Sardegna*, s.l., s.d. [Milan, 1968], fig. h.t. 91 ; en dernier lieu, *Id.*, dans *Archeo dossier*, Rome-Novare, n° 7 (sept. 1985), p. 48-49.)



FIG. 3 Tombe L. 13 : coupe du corinthien moyen (début VI^e s. av. J.-C.) à décor en frise de canards.



FIG. 4. - Tombe L. 13 alabastre du corinthien moyen (début VI^e s. av. J.-C.) ; décor de deux sphinx affrontés.

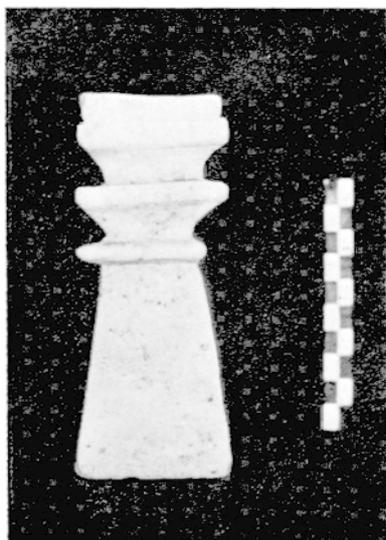


FIG. 5. Tombe L. 13 : petit pilier *djed* en pâte.



FIG. 6. Tombe L. 13 : scarabée ailé présentant un disque solaire sur une plaque ornementale en argent doré.

zones funéraires était naguère encore tout à fait inconnue. On ne pouvait que par hypothèse et sans l'appui du moindre indice archéologique proposer un emplacement approximatif, comme nous l'avons fait sur le schéma de la figure 1. Cette grave lacune a été récemment comblée grâce à trois constatations.

Tout d'abord, à la limite ouest de son chantier, dans son secteur le plus éloigné du rivage, la mission archéologique allemande a pu établir que la première urbanisation régulière de cette partie de la petite plaine côtière, qu'elle date du ^v^e siècle, repose sur des couches nivelées de décombres datés des ^{vii}^e et ^{vi}^e siècles par le matériel recueilli à cet endroit¹⁸ (cf. fig. 1, point a). Même si aucune structure d'époque archaïque n'a été relevée *in situ*, cela suggère au moins qu'il y a eu des constructions de cette époque à proximité immédiate. Plus à l'est, dans les quelques dizaines de mètres qui séparent du rivage ce secteur de la fouille allemande, la strate profonde est constituée par du sable marin vierge de tout matériel archéologique. Il est donc certain que l'occupation du sol à l'époque archaïque s'était arrêtée bien en retrait de la ligne du rivage actuel, même si, comme nous le verrons, le niveau de la mer était alors sensiblement plus bas qu'aujourd'hui. Dans les mêmes parages, mais un peu plus à l'ouest (cf. fig. 1, point b), la publication très récente d'un sondage réalisé par un archéologue tunisien, M. F. Chelbi, fait état d'une « couche d'occupation très noire, contenant un matériel archaïque datable au moins du deuxième quart du ^{vii}^e siècle av. J.-C. ». Mais, là encore, aucune structure *in situ* n'a été décelée¹⁹. Il n'en est pas de même dans un troisième sondage, en fait une fouille de sauvetage réalisée par un archéologue de l'équipe allemande, O. Teschauer, un peu plus haut sur le versant est de la colline de Byrsa²⁰ (cf. fig. 1, point c). Là, une coupe pratiquée sous les niveaux du *decumanus maximus* romain a fait apparaître au moins deux structures, d'une part un puisard rempli de matériel archaïque, et d'autre part et surtout un tronçon de mur en pisé sur socle de blocage que le contexte stratigraphique autorise à dater de la première moitié ou du milieu du ^{vii}^e siècle, moins probablement de la deuxième moitié du ^{viii}^e, comme le propose M^{me} Vegas en se fondant sur un matériel céramique exclusivement protopunique dont la chronologie reste floue²¹.

18. Cf. Fr. Rakob, *Deutsche Ausgrabungen in Karthago. Die punischen Befunde*, dans *M.D.A.I., Röm. Abt.*, Bd. 91, 1984, p. 3.

19. Cf. F. Chelbi, dans *Cahiers des Études anciennes*, XVI, Trois-Rivières, 1985, p. 80 (déjà brièvement signalé dans *CEDAC Carthage*, Bull. 1, sept. 1978, p. 19).

20. Cf. Fr. Rakob, dans *M.D.A.I., Röm. Abt.*, Bd. 91, 1984, p. 3-4 et pl. 19 et 20.

21. Cf. M. Vegas, *Archaische Keramik aus Karthago*, dans *M.D.A.I., Röm.*

La publication de détail des fouilles de l'équipe allemande, maintenant imminente, permettra sans doute de mieux cerner ce problème de chronologie. Mais retenons d'ores et déjà que, pour la première fois, des témoignages indiscutables engagent à situer la ville archaïque au moins dans la partie nord de la zone que nous avons schématiquement dessinée, c'est-à-dire entre les basses pentes de Byrsa et quelques dizaines de mètres en retrait du rivage actuel. Rien ne permet encore de préciser son extension vers le sud, c'est-à-dire en direction du tophet. Quant aux parties hautes de la colline de Byrsa, elles ont été, on le sait, trop profondément bouleversées à l'époque romaine pour qu'on puisse espérer y retrouver des vestiges susceptibles de prendre place dans ce dossier²².

Carthage punique du V^e siècle au milieu du III^e siècle

Si, descendant le temps, on en vient à la cité des Magonides et des Oligarques, jusqu'au milieu du III^e siècle, on constate pour cette période aussi que des fouilles stratigraphiques attentives ont notablement fait progresser notre connaissance du site, soit de façon ponctuelle et précise, comme dans le cas des ports et du rempart maritime de la ville, soit, grâce à des sondages menés en divers points, de manière à mieux cerner l'enveloppe urbaine de la cité.

Ainsi peut-on dire que l'emprise au sol des quartiers d'habitation est approximativement dessinée par ce que ces sondages récents, s'ajoutant à des constats anciens, ont révélé de la localisation de petites zones industrielles et artisanales, surtout quand il s'agit d'activités qui sont incompatibles avec l'habitat, comme celles des ateliers métallurgiques. Les indications ainsi données viennent s'ajouter à celles qui résultent de l'identification des nécropoles alors en activité pour nous aider à circonscrire l'espace consacré à l'urbanisation²³ (fig 7).

On constate ainsi qu'au nord et à l'ouest la ville primitive n'a, sauf peut-être du côté de la colline dite « de Junon », gagné que peu

Abt., Bd. 91, 1984, p. 215-237 (p. 219 et 221 pour la datation au troisième tiers du VIII^e siècle de céramiques à engobe rouge : coupes et plats).

22. Sur l'écrêtement de la colline de Byrsa à l'époque augustéenne et l'éradication des vestiges d'époque punique qui en fut la conséquence, cf. *Byrsa II*, 1982, p. 381-383 (*CRAI*, 1981, p. 190-192).

23. Certes, le problème de l'incompatibilité des zones funéraires et des zones d'habitat ne se pose pas nécessairement dans les mêmes termes dans les pays de civilisation sémitique et dans les pays du monde classique. Mais pour de simples raisons matérielles il y a des limites à des coexistences possibles : une zone funéraire dense ne pouvait être habitée. Cf. déjà à ce sujet : S. Lancel, *Remarques sur la topographie urbaine de la Carthage punique*, dans *BCTH*, n.s., 17 B (= *Actes du 1^{er} Colloque intern. sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, Perpignan, 14-18 avril 1981*), Paris, 1984, p. 39, n. 14.

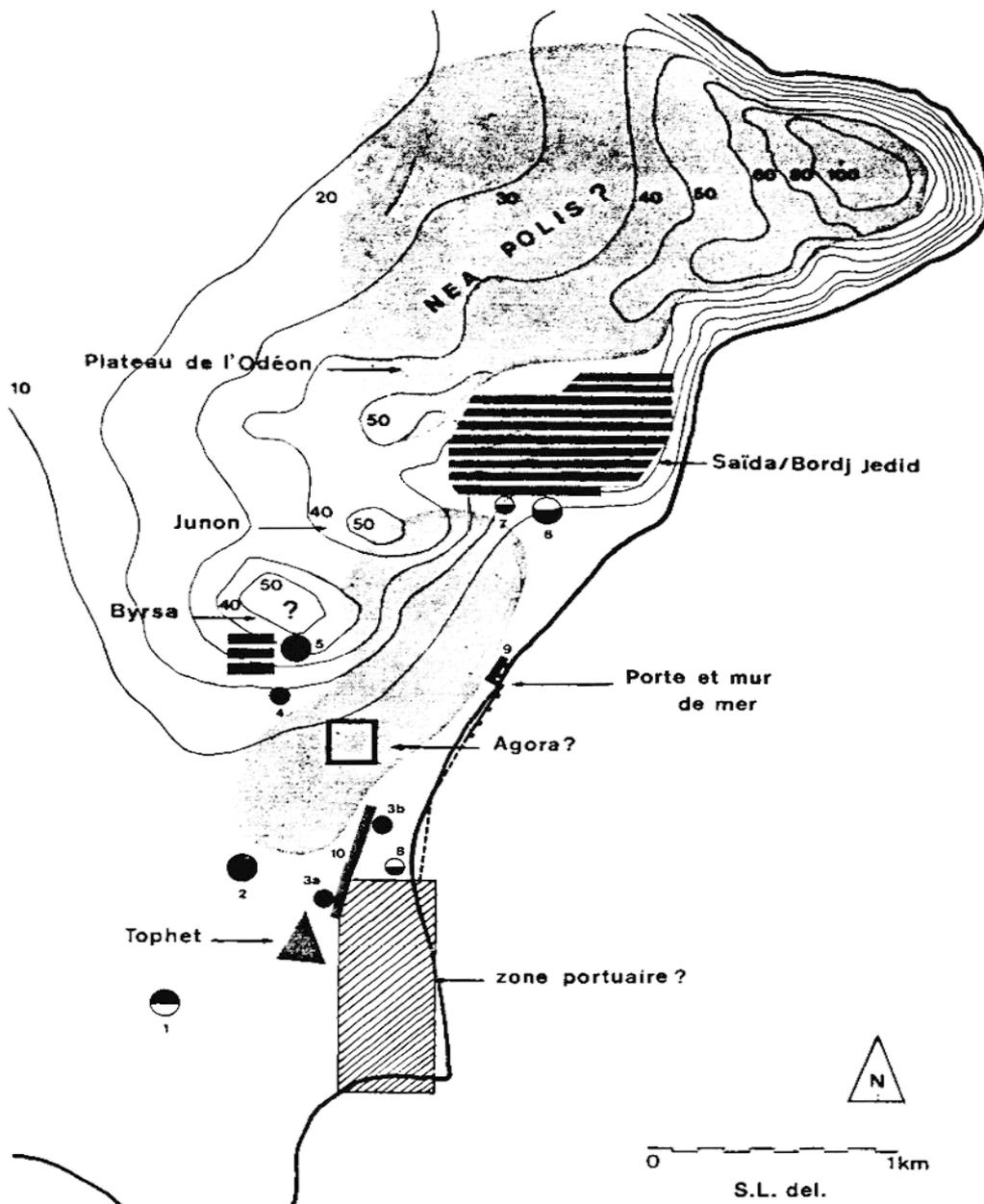


Fig. 7. — Le site de Carthage (fin ^v^e siècle-début ⁱⁱⁱ^e s. av. J.-C.). Au centre et en bordure du rivage, les quartiers d'habitation, limités au nord par la nécropole de Saïda-Bordj Jedid, à l'ouest par celle de la pente sud-ouest de Byrsa. Les zones industrielles sont repérées par des cercles : noir plein pour les ateliers métallurgiques, blanc sur noir pour les ateliers de potiers, noir sur blanc pour un atelier de foulon. 1 : cf. *Cedac Carthage*, Bull. 3, juin 1980, p. 17-18 ; 2 : cf. *Cedac Carthage*, Bull. 1, sept. 1978, p. 19 ; 3a : cf. *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 339 ; 3b : cf. *ibid.* ; 4 : cf. *Byrsa I*, 1979, p. 29-30 ; 5 : cf. *Byrsa II*, 1982, p. 217-260 ; 6 : cf. *Nécropoles puniques de Carthage II^e partie*, 1915, p. 512-516 ; 7 : cf. *Les tombes puniques de Carthage*, 1982, p. 20 ; 8 : cf. *BCTH*, 1923, p. LXXIII-LXXIV ; 9 : cf. *MDAI, Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 5-12 ; 10 : cf. *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 338-339.

En grisé, dans la partie nord du site, au-delà des nécropoles, emplacement hypothétique des développements de la *Nea Polis* (^v^e-^{iv}^e s. ?) signalée par Diodore de Sicile (XX, 44, 1) à l'époque de l'expédition d'Agathocle (308 av. J.-C.) (*schéma S. Lancel*).

de terrain sur les nécropoles les plus anciennes, elles-mêmes bordées sur leurs franges désaffectées par des zones artisanales qui limitent nettement l'extension des quartiers d'habitation : au nord, c'est le cas des fours de potiers découverts jadis par le P. Delattre et Paul Gauckler sur les premières pentes de Dermech et de Douimès (points 6 et 7 sur la fig. 7). A l'ouest, sur les pentes moyennes et basses de Byrsa, le terrain est occupé par les vestiges denses d'ateliers métallurgiques que nous avons pu dater, dans notre fouille, entre la fin du v^e siècle et la fin du iii^e (points 4 et 5 sur la fig. 7)²⁴. Vers le sud, les implantations industrielles constatées sont telles qu'il ne semble pas que pour la période considérée (jusqu'au milieu du iii^e siècle) l'habitat ait pu s'étendre jusqu'au tophet. Dans ce secteur, plusieurs aires d'ateliers métallurgiques ont été mises au jour ces dernières années, avec une chronologie qui descend parfois jusqu'à la fin du iii^e siècle : c'est notamment le cas d'un atelier dégagé par F. Chelbi²⁵ — point 2 sur la fig. 7 —, tandis qu'aussi bien aux abords du futur port marchand qu'à l'intérieur de l'îlot circulaire du futur port de guerre les archéologues américains et britanniques ont parallèlement mis en évidence des vestiges non douteux d'ateliers métallurgiques (points 3a et 3b sur la fig. 7)²⁶. Rappelons enfin que jadis L. Poinssot et Raymond Lantier, lors des fouilles pour fondation du Laboratoire de Biologie marine sis entre les deux lagunes, avaient reconnu à cet emplacement un atelier de potier (point 8 sur la fig. 7). Et P. Cintas avait à juste titre tiré argument de ce four de potier pour nier l'existence concomitante des bassins des deux ports²⁷. C'est ici que les fouilles de ces dernières années révèlent un de leurs aspects les plus neufs, mais aussi le plus paradoxal.

On sait que pour P. Cintas, que je viens de citer, les lagunes de Carthage, pourtant reflet assez fidèle d'une célèbre description d'Appien, étaient un leurre, un *lusus naturae*. Les fouilles récentes ont montré qu'il avait à la fois tort et raison. Tort assurément pour ce qui est des installations de la toute dernière époque, comme nous le verrons tout à l'heure, mais raison, si l'on considère l'état du site avant le iii^e siècle.

La structure la plus ancienne relevée dans la zone des ports par les équipes américaine et britannique est en effet un « canal » de 15 à 20 m de largeur sur environ 2 m de profondeur, dont deux

24. Cf. *CRAI*, 1981, p. 165-168 et *Byrsa II*, 1982, p. 217-260 sur la datation de nos ateliers métallurgiques. Sur les vestiges mis au jour par Ch. Saumagne au bas de la pente sud de Byrsa, cf. *Byrsa I*, 1979, p. 29-30.

25. Cf. *CEDAC Carthage*, Bull. 1, sept. 1978, p. 19 ; en dernier lieu, *Cahiers des Études anciennes*, XVI, Trois-Rivières, 1985, p. 81.

26. Cf. H. Hurst et L. Stager dans *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 339.

27. Cf. L. Poinssot et R. Lantier dans *B.C.T.H.*, 1923, p. LXXIII-LXXIV ; P. Cintas, *Manuel d'archéologie punique*, t. II, 1976, p. 206.

tronçons reconnus, l'un dans les parages du tophet, l'autre sur le futur îlot circulaire, semblent indiquer qu'il aurait été creusé sur une longueur d'au moins 300 m dans une direction à peu près parallèle à celle du rivage actuel. Creusé à quelle époque, c'est ce que ni l'une ni l'autre fouille n'a pu déterminer, alors qu'Américains et Britanniques sont d'accord pour fixer *circa* 350 av. J.-C. son envasement et sa désaffectation. Les analyses malacologiques faites par l'équipe américaine sur les sédiments recueillis dans les couches profondes ont établi que ce canal était irrigué par la mer, et donc qu'il débouchait vraisemblablement dans la baie du Kram²⁸. Il est donc permis d'envisager que cet aménagement ait pu être destiné à la navigation, et relié à une installation portuaire contemporaine dont nous ignorons tout²⁹. On ne peut toutefois exclure que ce canal ait eu pour fonction première de drainer et assainir une partie marécageuse de la petite plaine littorale, ce qui n'est pas incompatible avec la circulation sur cette voie d'eau de barges ou de chalands de petites dimensions et de faible tirant d'eau³⁰.

On peut s'étonner en constatant que dans cette zone, que sa situation semble destiner à être le port magnifiquement aménagé qui fonctionnera en effet dans les dernières décennies de la cité, la grande puissance maritime qu'était Carthage déjà aux v^e et iv^e siècles n'ait disposé d'aucune installation portuaire à la mesure de sa puissance (fig. 8). De fait, il ne semble pas certain — mais la chronologie est malaisée à établir — qu'à l'orée du III^e siècle les marins et marchands carthaginois aient déjà bénéficié des commodités du port marchand, même sous sa première forme, rectangulaire³¹. A cette date, la fouille révèle seulement l'existence, sur l'emplacement de ce qui sera bientôt l'îlot circulaire, de plusieurs séquences de structures en bois, dont il ne reste naturellement que des empreintes négatives, difficiles à rassembler en un plan cohérent, même s'il semble, comme le pense H. Hurst, que ces cales et arsenaux en bois ont pu préfigurer, avec des orientations légèrement divergentes, les installations monumentales du début du II^e siècle³². Que Carthage, au plus fort de sa domination en Méditerranée occidentale, ait pu ne disposer que de ce type d'aménage-

28. Sur ce canal : H. Hurst et L. Stager, dans *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 338-339 ; H. Hurst, dans *The Antiquaries Journal*, vol. LIX, 1, 1979, p. 22.

29. Un cippe en grès d'El-Haouaria (daté du iv^e siècle av. J. C. ?) reposant sur des pièces de bois (restes d'une barge ou d'un radeau ?) a été retrouvé au fond du canal ; cf. *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 338.

30. Cf. déjà, à ce sujet, notre note 26, p. 43, dans *B.C.T.H.*, n.s., 17 B, 1984.

31. Sur ces hésitations chronologiques, cf. H. Hurst et L. Stager, dans *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 344.

32. Sur ces *timber structures*, cf. H. Hurst, dans *The Antiquaries Journal*, LVII, 1977, p. 237 et fig. 3, et LIX, 1, 1979, p. 23.

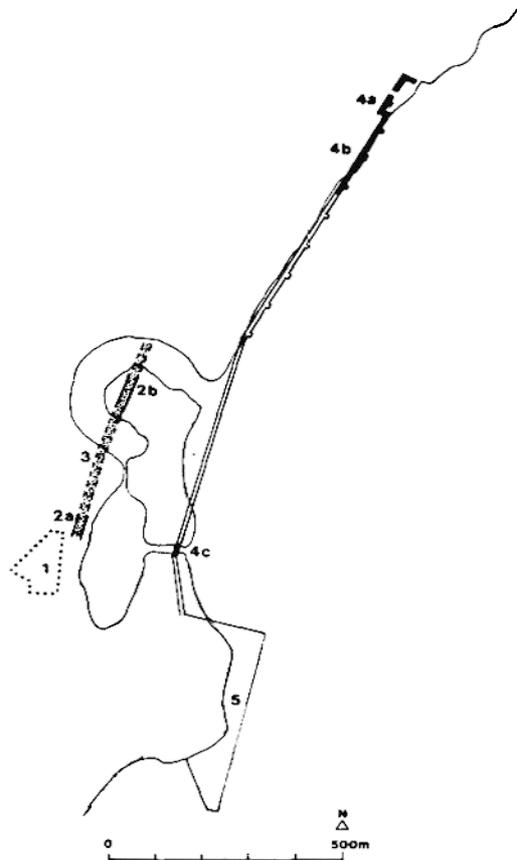


FIG. 8. — La zone portuaire (?)
et le « mur de mer » de Carthage
au IV^e siècle.

1 : le tophet ; **2a** : tronçon de canal repéré par la mission américaine à l'ouest du port marchand ; **2b** : tronçon repéré par la mission britannique dans l'îlot circulaire (cf. H. Hurst et L. Stager, dans *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 338-339 ; **3** : prolongement hypothétique de ce canal ; **4a**, **4b** et **4c** : porte et tronçons du rempart maritime (datés à partir de la fin du V^e s.) mis au jour par la mission allemande (cf. F. Rakob, dans *MDAI, Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 5-12 ; **5** : plan schématique du quadrilatère de Falbe (schéma S. Lancel).

ment ne doit pas trop surprendre, au demeurant, quand on lit dans Diodore de Sicile (XV, 73, 3-4) que les arsenaux (νεώρια) de Carthage brûlèrent en 368, ce qui n'empêcha pas deux cents navires puniques d'attaquer peu après la flotte de Denys de Syracuse. La question, à laquelle nous ne pouvons toujours pas répondre, est de savoir comment et où ces arsenaux s'articulaient alors avec de véritables installations portuaires.

Sur un autre point, cependant, le développement urbain de Carthage semble avoir fait à cette époque des progrès assez sensibles. Fr. Rakob date à partir de la fin du V^e siècle la première mise en place en bord de mer d'un quartier d'habitation dont il suit l'évolution jusqu'à la chute de Carthage. Surtout, il fixe à partir de la même date l'édification d'un rempart maritime, pourvu d'une porte monumentale, qui subira lui-même des remaniements. Toutefois, du fait de la complexité de ce chantier, il faut attendre la publication de détail, maintenant imminente, pour tenir pour confirmées à la fois la chronologie et les restitutions proposées³³.

33. On peut consulter en attendant la petite synthèse publiée par Fr. Rakob dans *M.D.A.I., Röm. Abt.*, Bd. 91, 1984, p. 1-15 et pl. 1-29.

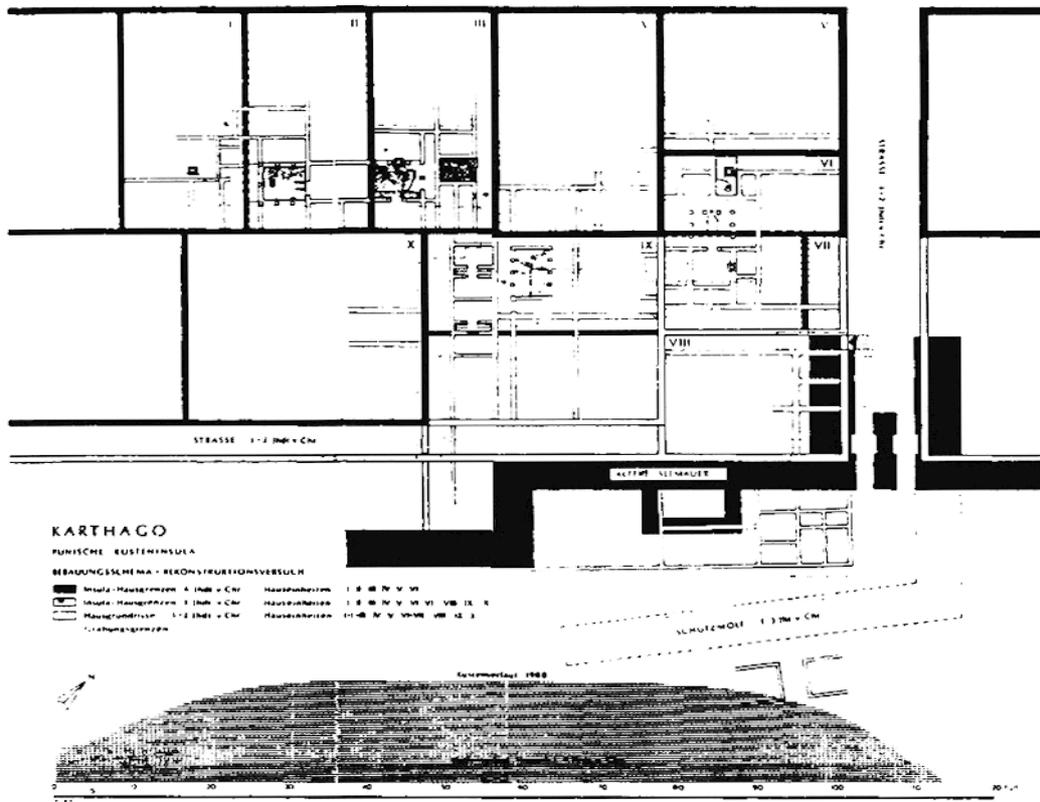


FIG. 9. — La fouille de la République fédérale allemande au bord de la mer. Plan restitué des différents états des installations puniques (maisons, mur de mer avec sa porte), du IV^e au II^e siècle av. J.-C. (plan G. Stanzl, dans *CEDAC Carthage*, Bull. 4 (nov. 1981), p. 13).

La fouille allemande, en effet, a été faite dans une zone stratigraphiquement très riche, et conçue, non pas en « aire ouverte », mais sous forme de larges sondages profonds qui ne permettent pas de dégager des ensembles et obligent à des extrapolations (fig. 9). On retrouve ces sondages sur le relevé planimétrique. En limite est de sa fouille, tout près de la ligne du rivage actuel, F. Rakob a retrouvé partiellement les soubassements en grand appareil du mur de mer et de sa porte, ainsi que les énormes blocs qui faisaient office de brise-lames. L'installation d'une pompe pendant la fouille a permis de relever à la base de ces soubassements l'encoche horizontale creusée par le flot, durant la période antérieure à la mise en place des brise-lames³⁴. Or, cette trace se situe à 50 cm au-dessous du niveau marin actuel, observation qui en recoupe d'autres, de même nature, faites en d'autres points du site de Carthage et rassemblées dans une communication publiée cette année dans les Comptes

34. *Ibid.*, p. 8 et pl. 14, 3.

Rendus de l'Académie des Sciences de Paris sous la signature de Roland Paskoff, H. Hurst et Fr. Rakob³⁵. Cela signifie qu'au pied du rempart de la fin du v^e siècle s'étendait une large grève plate et sablonneuse propice à de futures extensions.

La fouille et l'observation minutieuse des alentours autorise de fait la distinction de plusieurs états de cette zone. En un premier temps, des unités d'habitation de proportions assez modestes et de plans variés et atypiques sont construites de manière à laisser entre elles et le mur de mer un espace libre évalué à soixante coudées (soit une trentaine de mètres). La rue perpendiculaire au rivage et d'axe approximativement est-ouest qui dessert ce quartier (et qui deviendra le *decumanus I nord* de la Carthage romaine) aboutit à une porte monumentale flanquée de tours³⁶. Des trouvailles, faites en différents points du rivage, de blocs soit de couronnement, soit même de fondation ou de socle ont permis à Fr. Rakob de proposer pour ce rempart un tracé continu qui n'est vraiment attesté que sur une centaine de mètres, sur son chantier et dans les parages immédiats, ainsi qu'en un point plus au sud, à l'est de ce qui sera bientôt le port marchand³⁷ (cf. fig. 8).

Il ressort en effet des chronologies, relatives ou absolues, admises par les différentes équipes en cause, qu'à la fin du iv^e siècle, si dans la partie centrale du site, au droit de la colline de Byrsa, l'urbanisation a progressé, comme on le voit sur le chantier allemand, les installations portuaires de la phase finale sont encore en devenir. On ne peut donc évoquer à leur sujet cette *Nea Polis* mentionnée par le seul texte que nous puissions pour cette période confronter aux données archéologiques. Nous faisons allusion au récit détaillé que nous a laissé Diodore de Sicile du coup d'État fomenté à Carthage par un général, Bomilcar, lors de l'expédition d'Agathocle, en 308 av. J.-C. Dans le texte de Diodore (XX, 44), la *Nea Polis* qu'il oppose à l'« ancienne Carthage » (ἀρχαῖα Καρχηδών) représente à l'évidence un faubourg, avec un habitat assez lâche et dispersé pour que Bomilcar puisse y rassembler des milliers d'hommes avant de les diriger vers la ville ancienne, en direction de l'*agora*. Comme nous l'avons récemment dit ailleurs³⁸, ces données topographiques ne permettent pas non plus d'inclure dans cette *Nea Polis* l'habitat en bord de mer de nos collègues allemands, lequel, au demeurant,

35. *Position du niveau de la mer et déplacement de la ligne du rivage à Carthage (Tunisie) dans l'Antiquité*, note présentée par G. Millot, dans *C. R. Acad. Sc. de Paris*, t. 300, série II, n° 13, 1985, p. 613-618.

36. Cf. Fr. Rakob, dans *M.D.A.I., Röm. Abt.*, 1984, p. 7 et plan 2 dépliant h.t. : restitution du site état fin v^e-iv^e siècle.

37. *Ibid.*, p. 8-10, pl. 16 et plan dépliant h.t. 7 (topographie et cadastrations de la ville punique).

38. Cf. *B.C.T.H.*, n.s., 17 B, 1984, p. 39-40.

n'est pas un « nouveau quartier », mais un élargissement du noyau primitif de la cité, lui-même lié comme le montrent les géographes, à une progradation du rivage par engraissement rapide de la plage. Ainsi que St. Gsell l'avait déjà noté, les indications de Diodore sur la *Nea Polis* conviennent bien en revanche à « la région qui s'étend au nord des cimetières », c'est-à-dire à l'actuel plateau de l'Odéon et aux étendues qui de là montent vers les hauteurs de Sidi bou Saïd³⁹. Dans cette « ville neuve » de la fin du iv^e siècle, on doit sans doute reconnaître l'amorce du vaste quartier suburbain, véritable ville autour de l'ancienne cité, mais avec un type — nous dirions maintenant un « coefficient » — d'occupation des sols moins dense, qu'on connaîtra sous le nom de *Megara* à l'époque des guerres puniques.

La Carthage des guerres puniques (milieu III^e siècle-146 av. J.-C.)

Tous les rapports de fouilles publiés à ce jour concordent à donner l'impression d'une accélération très sensible du processus de développement de la cité à l'époque des guerres puniques, et d'une prospérité qui, paradoxalement, semble atteindre son apogée au lendemain de la seconde guerre punique, dont l'issue fut pourtant ruineuse pour Carthage (fig. 10).

Les ports prennent enfin cet aspect dont les lagunes actuelles fixent encore les contours, à peine émoussés. La première étape de cet aménagement paraît avoir d'abord concerné le port marchand, dont le fouilleur, avec une hésitation que justifie l'imprécision des éléments dateurs, situe le creusement entre le début et le milieu du III^e siècle. Telle serait, approximativement, la datation des premières assises du quai ouest du port marchand mis au jour par L. Stager. De plan primitivement quadrangulaire, ce bassin aurait été remanié par la suite, pour adopter finalement un plan hexagonal. Si ce remaniement n'a pu être daté en chronologie absolue, il semble bien en effet que ce dispositif ne soit pas d'origine. On peut admettre, à titre d'hypothèse, que ce remodelage de la darse marchande avait été programmé dans la perspective de l'aménagement final du port circulaire, ou port de guerre, avec lequel il communiquait par un chenal, et qu'ainsi il faille le dater de la deuxième moitié du III^e siècle⁴⁰.

Nous arrivons aux premières années du II^e siècle avant notre ère : c'est la date, étonnamment tardive, qu'H. Hurst assigne, sur la base

39. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. II, p. 14-15.

40. En attendant la publication complète de la fouille faite par l'équipe américaine en bordure du quai ouest du port marchand, qui fixera peut-être plus précisément les phases et la chronologie, on se reportera à *World Archaeology*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 342-344 et à *CEDAC Carthage*, Bull. 2, juin 1979, p. 32.

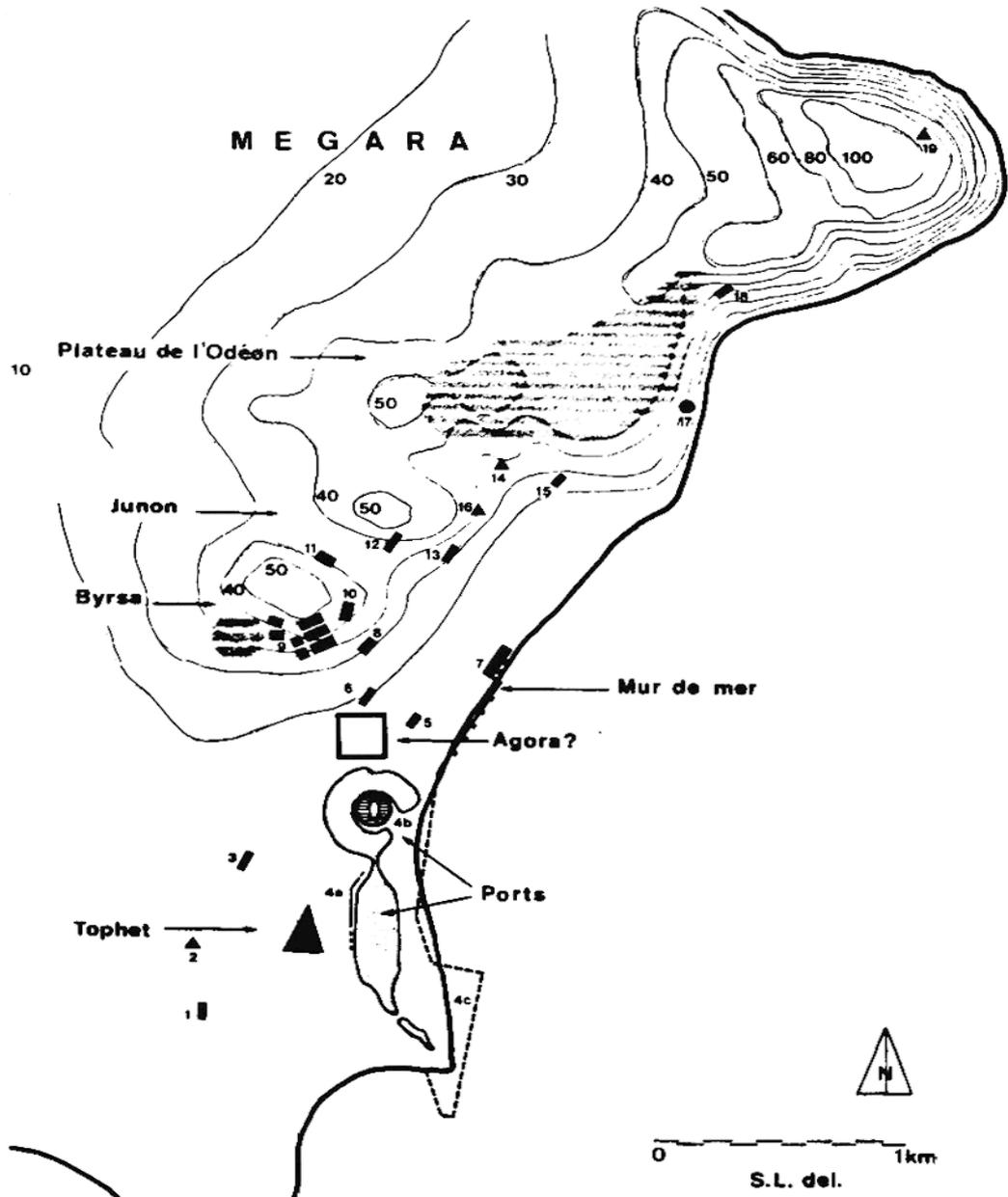


FIG. 10. — Le site de Carthage au début du 11^e siècle av. J.-C. En hachures horizontales, les nécropoles tardives les plus importantes. En noir plein, les vestiges repérés non funéraires : les rectangles sont reportés sur le plan de manière à matérialiser les orientations constatées ; par commodité, les habitats qu'ils représentent sont figurés à une échelle double ou triple des dimensions réelles ; les triangles figurent les vestiges d'orientation non connue. 1 : cf. *Cedac Carthage*, Bull. 3, 1980, p. 17-18 ; 2 : « chapelle Carton » ; 3 : cf. *Cedac Carthage*, Bull. 1, 1978, p. 19 ; 4a : fouille américaine, quai ouest du port marchand ; 4b : fouille britannique, flot circulaire du port de guerre ; 4c : « quadrilatère de Falbe » ; 5 : *BCTH*, 1946-49, p. 676-678 ; 6 : mur punique (inédit) sous la basilique du « Supermarché » ; 7 : fouille allemande : *MDAI, Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 5-12 ; 8 : cf. *Cedac Carthage*, Bull. 3, 1980, p. 29-39 ; 9 : fouilles françaises, *CRAI*, 1981, p. 189-191. Pour les numéros 10 à 19, cf. *CRAI*, 1981, p. 191, fig. 18 et *BCTH*, n.s., 17 B (= *Actes du 1^{er} colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*), 1984, p. 45-49 et fig. 3 (schéma S. Lancel).

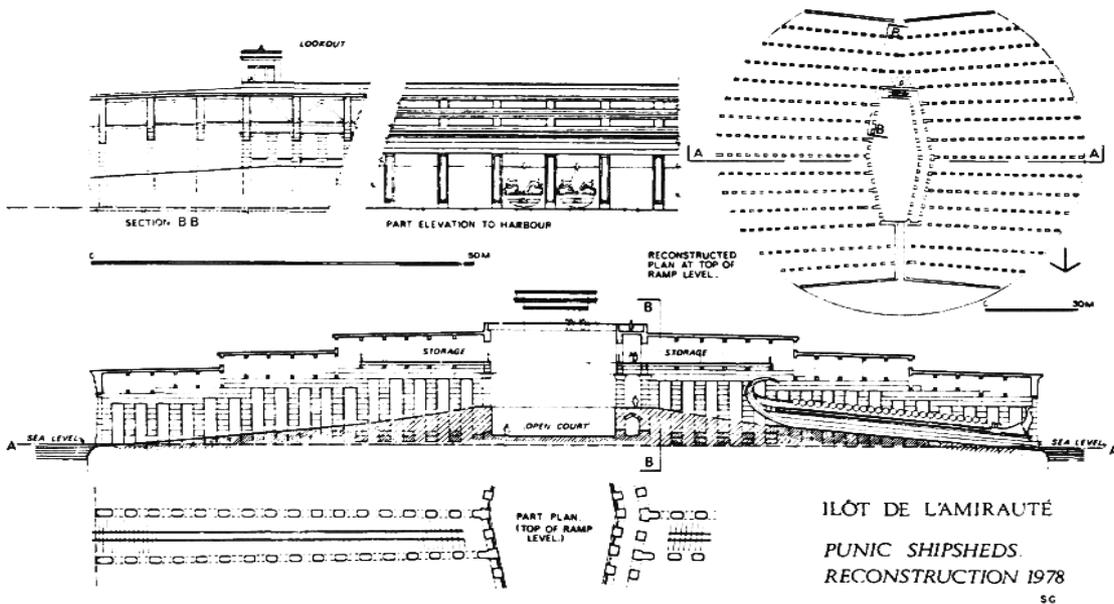


Fig 11. — Restitution des installations de l'îlot circulaire du port de guerre dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. (d'après *The Antiquaries Journal*, vol. LIX, 1, 1979, fig. 3, p. 30-31).

du matériel céramique et des monnaies retrouvés dans la fouille, au façonnage de l'îlot circulaire, avec ses quais, partiellement mis au jour, mais aussi avec la mise en place de cales sèches conçues sous forme de rampes rayonnantes de part et d'autre d'un bâtiment central de plan hexagonal allongé⁴¹. Les alignements de bases en pierre relevés lors des fouilles du début de ce siècle ayant disparu par la suite, bien peu de vestiges subsistent maintenant des rampes de ces cales, essentiellement des traces négatives et des débris calcinés. C'était assez cependant pour autoriser la restitution, certaine en plan, largement inspirée de la description d'Appien pour l'élévation, de ce que dut être le port de guerre de Carthage entre la deuxième et la troisième guerre punique⁴² (fig. 11). Nos amis britanniques ont concrétisé cette restitution probable par une maquette exposée maintenant dans un petit antiquarium construit sur le site même⁴³. Ainsi la Carthage punique retrouve-t-elle ses ports, mais ce ne sont pas les installations portuaires de la puissance maritime qui faisait la loi en Méditerranée occidentale jusqu'au milieu du III^e siècle,

41. Cf. H. Hurst, *Excavations at Carthage 1977-1978, fourth interim Report*, dans *The Antiquaries Journal*, LIX, 1, 1979, p. 27 pour les éléments de datation (cf. aussi *Id.*, dans *Atti del I Congr. Intern. di Studi Fenici e Punici*, Roma, 5-10 nov. 1979, t. II, Rome, 1983, p. 609).

42. Cf. la restitution proposée dans *The Antiquaries Journal*, LIX, 1, 1979, fig. 3, entre p. 30 et 31.

43. Cf. *CEDAC Carthage*, Bull. 5, juin 1983, p. 15-16.

mais les ports d'une cité que l'on croyait naguère encore irrémédiablement affaiblie par les conditions du traité de paix imposé par Rome en 202 après la défaite de Zama.

Les constatations faites sur deux chantiers, le chantier de l'équipe allemande et celui de l'équipe française, confirment pleinement cette surprenante vitalité de Carthage à quelques décennies de sa chute. Sur le chantier allemand, en bordure du rivage, Fr. Rakob constate une première transformation qu'il date de la deuxième moitié du III^e siècle : légers remaniements dans les unités d'habitation, qui laissent toujours en bordure du rempart maritime une zone non construite importante et, surtout, un remodelage considérable de l'accès à la mer, de la « porte de mer », qui apparaît maintenant défendue, autant contre les assauts de la mer que contre ceux d'éventuels assaillants, par un petit ouvrage en avant-corps à l'abri duquel se sont établies des constructions à usage d'habitation, semble-t-il⁴⁴. On a déjà vu que la ligne du rempart de la fin du V^e siècle laissait devant elle une large grève utilisable par la suite.

A l'étape suivante, qui nous situe au début du II^e siècle, on constate le démantèlement de l'ancienne porte, avec une avancée sensible du nouveau rempart et un déplacement concomitant des unités d'habitation qui viennent occuper l'espace ainsi gagné. La progression du nouveau rempart est évaluée à une quarantaine de mètres par rapport au gisement de l'ancien et, de fait, l'observation de la grève actuelle à marée basse laisse voir quelques vestiges, non seulement du nouveau mur, mais aussi des maisons construites à son couvert, vestiges que la transgression marine qui s'est produite depuis l'Antiquité laisse à peine affleurer maintenant au niveau des basses eaux⁴⁵. La nouvelle architecture domestique, telle que la révèle le chantier principal, est caractérisée par la mise en œuvre de plans plus vastes pour ces maisons qui occupent parfois l'espace de deux unités préexistantes et qui, à défaut d'être centrées sur de véritables péristyles, prennent air et lumière sur une *porticus triplex*. La conservation des citernes et de la majeure partie des canalisations a permis pour ce dernier état une restitution en plan des installations hydrauliques et c'est à ce niveau du second siècle qu'à l'image de ce que nous avons réalisé nous-mêmes précédem-

44. Cf. Fr. Rakob, dans *CEDAC Carthage*, Bull. 4, nov. 1981, p. 12-13 et *M.D.A.I., Röm. Abt.*, Bd. 91, 1984, p. 8, pl. 15, 1 et plan 3 h.t. (restitution de l'état du site dans la deuxième moitié du III^e siècle).

45. *M.D.A.I., Röm. Abt.*, Bd. 91, 1984, p. 8-9 et pl. 15, 2-4, et plan 4 h.t. (restitution axonométrique de l'état du site dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C.).

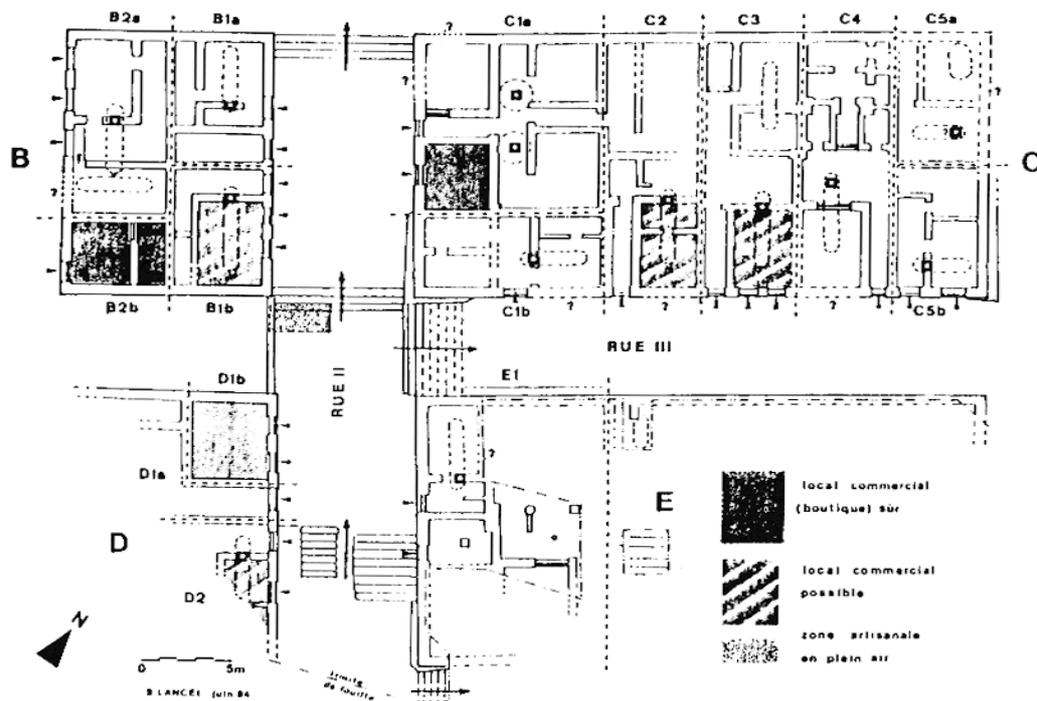


FIG. 12. — Les flots B, C, D et E du quartier punique tardif (première moitié du II^e siècle) de la pente sud de Byrsa. Unités d'habitation et boutiques.

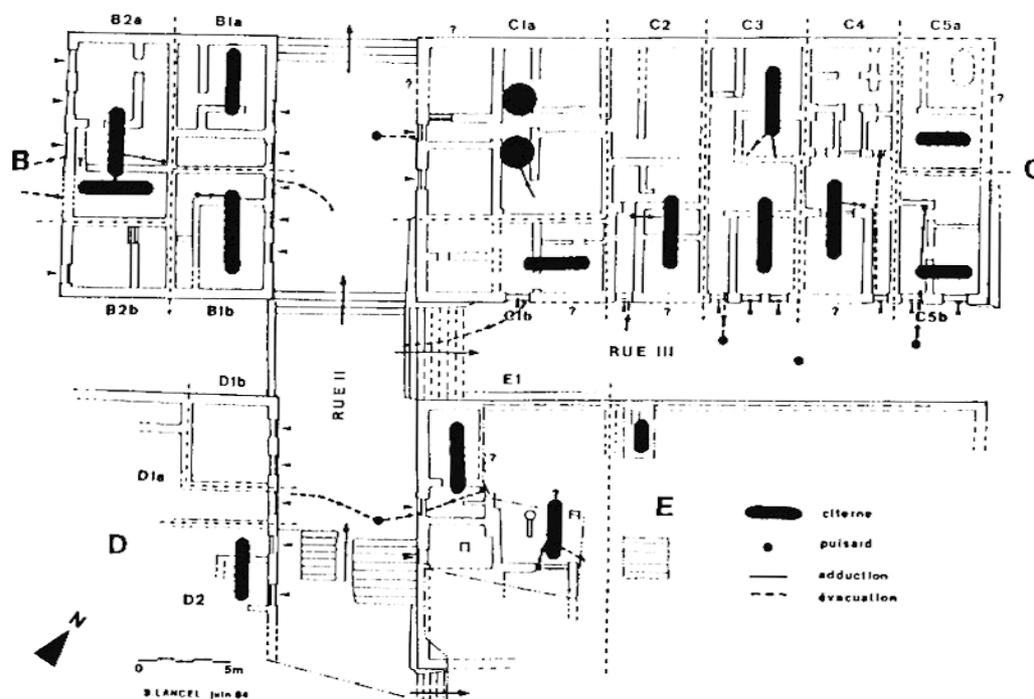


FIG. 13. — Les flots B, C, D et E du quartier punique tardif de la pente sud de Byrsa. Schéma des adductions et des évacuations d'eau.

ment M. Rakob a choisi d'arrêter la présentation de sa fouille⁴⁶.

On aura remarqué que, dans les parties basses du site, dans la petite plaine côtière, les orientations des constructions puniques mises au jour suivent un axe approximativement parallèle à la ligne du rivage. Cette orientation n'est véritablement bien marquée que dans le secteur des fouilles allemandes, où on peut l'observer sur une surface de vestiges suffisamment importante, et où l'on a constaté que les constructions d'époque augustéenne qui se sont superposées aux derniers niveaux puniques en ont adopté l'orientation. On sait que ces axes sud-ouest/nord-est et sud-est/nord-ouest ont été généralisés à l'ensemble de la nouvelle ville par les arpenteurs qui ont mis en place la cadastration urbaine de la Carthage romaine. Nous admettons tout à fait que cette cadastration urbaine, nettement distincte de la cadastration rurale antérieure, ait été suggérée aux arpenteurs augustéens par les axes, en gros parallèles au rivage, qu'ils voyaient mis en œuvre dans les constructions puniques ruinées telles qu'elles leur apparaissaient et telles qu'elles sont réapparues sur le site de la mission allemande : c'était au demeurant un choix raisonnable. S'il fallait privilégier une orientation pour la généraliser, celle du bord de mer s'imposait presque naturellement⁴⁷. Extrapolant sensiblement à partir de constats certains mais limités dans l'espace, M. Rakob tire argument de cette continuité strictement locale pour restituer une cadastration punique *per strigas* cohérente, mise en œuvre dès la fin du v^e siècle, et sur toute l'étendue de la plaine côtière, jusqu'au bas des pentes des collines. Notre collègue de l'Institut archéologique allemand de Rome va même jusqu'à prolonger bien au-delà de la ligne des collines un axe de rue (sa « punische Seetor Strasse ») dont il n'a pu reconnaître que quelques mètres en bordure de sa fouille du bord de mer⁴⁸. Et il serait tenté d'y voir la « grande rue » peut-être évoquée dans une inscription punique de Carthage, d'abord publiée par A. Mahjoubi et M. H. Fantar, et commentée ici même il y aura bientôt vingt ans avec autant de science que de prudence par le regretté A. Dupont-Sommer⁴⁹. Si

46. *Ibid.*, plan h.t. 6 (schéma des installations hydrauliques) ; pl. 8, 4 et pl. 9 et 10 pour des exemples de mise en valeur.

47. Sur ces problèmes, cf. déjà S. Lancel, dans *B.C.T.H.*, n.s., 17 B, 1984, p. 45-49.

48. Cf. le plan h.t. 7 publié dans *M.D.A.I., Röm. Abt.*, 91, 1984, qui fixe dans les parties basses du site de Carthage, entre les collines et la mer, une cadastration rigoureuse sur laquelle les vestiges en fait mis au jour ne s'alignent pas, exception faite des structures puniques tardives retrouvées sur le chantier principal près du Palais beylical. Par exemple, les vestiges puniques mis au jour sur le terrain Ben Ayed (= DB sur le plan h.t. 7) divergent de 10 grades de cette cadastration.

49. Cf. *M.D.A.I., Röm. Abt.*, 91, 1984, p. 5, fin de la note 10. Sur le texte : A. Mahjoubi et M. H. Fantar, *Une nouvelle inscription carthaginoise*, dans

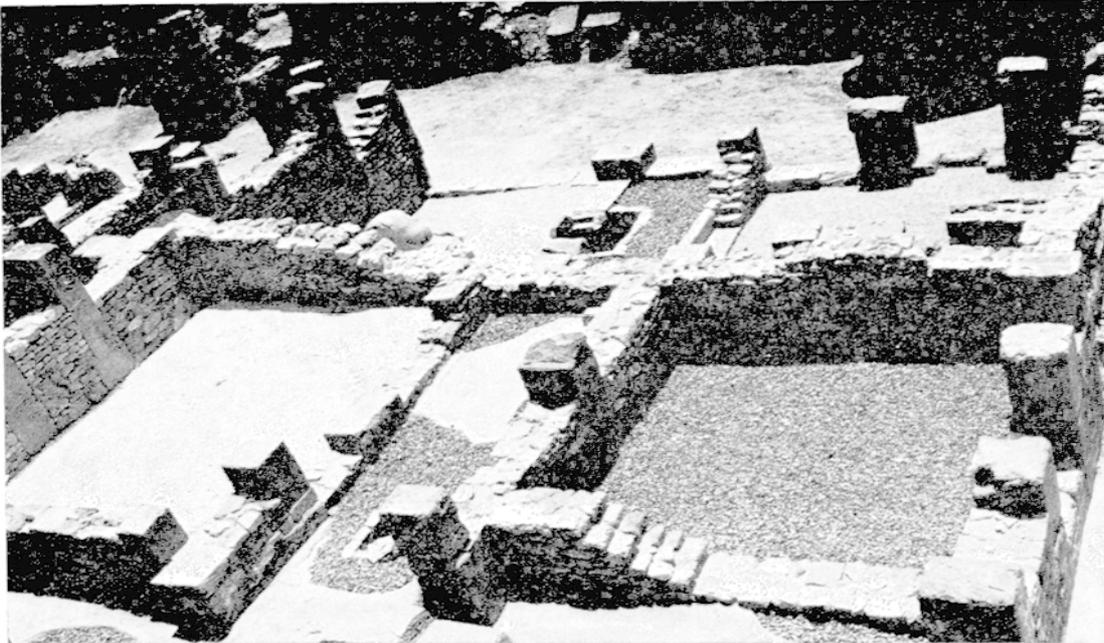


FIG. 14. — Fouilles françaises de la colline de Byrsa. L'îlot C après la mise en valeur. Unités d'habitation C1a (au premier plan) et C1b (*Cliché S. Lancel*).

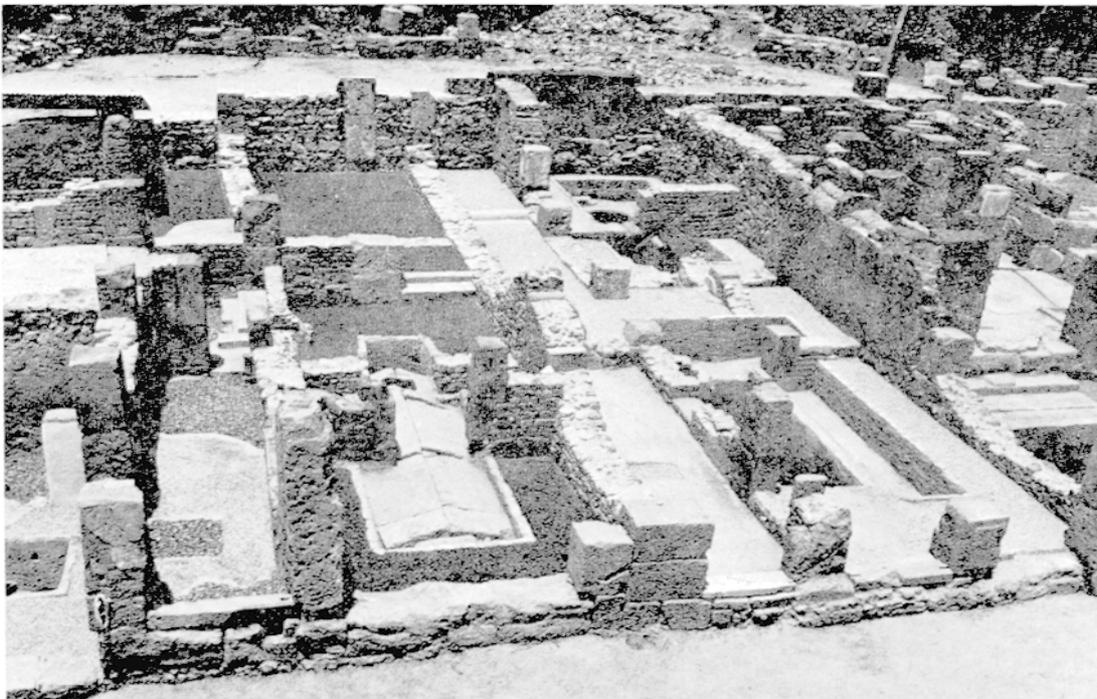


FIG. 15. — Fouilles françaises de la colline de Byrsa. L'îlot C après la mise en valeur. Unités d'habitation C2 (à gauche) et C3 (*Cliché S. Lancel*).

tentant soit-il de verser au dossier archéologique le seul texte carthaginois qui soit apparemment pertinent pour l'époque, il faut garder présent à l'esprit que cette inscription, datant probablement du III^e siècle, n'a pas été trouvée *in situ*, mais coupée de son contexte, et que la nature du grand ouvrage qu'elle mentionne (« grande rue » ou porte ouverte dans le rempart ?) fait encore l'objet de controverses.

En revanche, sur la ligne des collines, et particulièrement autour de la colline de Byrsa, les vestiges d'habitat punique mis au jour, tous d'époque tardive, suivent des orientations diverses selon les versants, en fait des orientations rayonnantes par rapport à un point central qui se situerait vers le sommet disparu de la colline. Et, dans notre seul secteur de fouille, on peut observer quatre orientations différentes, qui divergent en moyenne les unes des autres d'une vingtaine de degrés⁵⁰.

Sur ce quartier punique du chantier français de Byrsa auquel nous revenons pour conclure, nous n'insisterons pas trop, puisque, comme nous l'avons dit au début de cet exposé, la fouille sur le secteur principal, le « quartier Hannibal », comme disent nos amis tunisiens, est considérée comme terminée depuis 1981, date de notre dernière présentation, avec un seul développement important, prometteur, mais encore en cours, sous la conduite de Jean-Paul Morel. Qu'il nous suffise de rappeler que sa datation dans les vingt ou trente premières années du II^e siècle avant notre ère apporte un nouvel et éclatant témoignage de la prospérité et de la vitalité de Carthage dans le dernier demi-siècle de son histoire.

De ce quartier qui présente encore tout ou partie de quatre îlots, nous avons pu suivre la brève histoire, analyser les distributions et les fonctions, et par exemple en identifier, parfois de façon précise et sûre, les boutiques et zones artisanales (fig. 12) ; analyser aussi le système d'adduction des eaux pluviales recueillies dans les citernes et restituer le réseau d'évacuation des eaux usées (fig. 13). Enfin, l'élévation souvent exceptionnelle et l'état de conservation parfois très bon des structures mises au jour nous ont permis de réaliser, en 1981 et 1982, avec le concours de notre architecte, Gérard Robine, une consolidation et une présentation de ces vestiges particulièrement parlante, qu'il s'agisse de la voirie ou des détails de nos îlots, avec leurs distributions internes, leurs sols en place ou restitués, leurs

Rendiconti della Accademia Nazionale dei Lincei, XXI, 7-12, 1966, p. 201-210 ; A. Dupont-Sommer, *Une nouvelle inscription punique de Carthage*, dans *CRAI*, 1968, p. 1-18 ; M. Sznycer, *Sur une nouvelle inscription punique de Carthage*, dans *Comptes rendus du groupe linguistique et d'Études chamilo-sémitiques*, XII, 1967-1968, p. 5-6.

50. Nous renvoyons aux observations déjà faites dans *B.C.T.H.*, n.s., 17 B, 1984, p. 49-50.

citernes et leurs élévations de murs (fig. 14 et 15). Réplique du site en son état acutel, une maquette de notre quartier est exposée de puis l'été dernier au musée de Carthage tout proche, mais la fouille elle-même, ainsi mise en valeur, est pour le musée comme une annexe de plein air, et nous croyons pouvoir dire qu'elle constitue sans doute le paysage archéologique le plus évocateur de cette Carthage punique retrouvée pour le plus grand bénéfice des historiens, mais aussi pour celui des visiteurs habituels des grands sites du monde antique. Ainsi, grâce aux efforts conjugués de plusieurs équipes nationales, mais d'abord grâce à l'appui sans faille et à la volonté sans cesse exprimée des Directeurs généraux de l'Institut national d'Archéologie et d'Art de Tunis, M. Beschaouch, puis M. Fantar, grâce aussi à l'inlassable énergie du conservateur du site de Carthage, M. Ennabli, la campagne internationale patronnée par l'Unesco aura bien atteint son double but, qui était de rendre à la vieille cité non seulement sa mémoire, mais aussi de larges pans de sa parure monumentale la plus ancienne.

* * *

MM. Jean LECLANT, Jean VERCOUTTER, Michel MOLLAT du JOURDIN, Jacques FONTAINE, Jacques HEURGON et Pierre GRIMAL interviennent après cette communication.